

18 fév 1997 -16:00

## Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 18 février 1997

Le Conseil des Ministres s'est réuni, 16 rue de la Loi, le mardi 18 +février 1997, de 08 h 15 à 10 h 00, sous la présidence du Premier Ministre +Jean-Luc Dehaene. Le Conseil des Ministres a pris un certain nombre de décisions dans le dossier dit "Maribel". Cela concerne le nouveau régime de réduction des cotisations sociales patronales pour les travailleurs manuels. (communiqué 1 du 18/02/1997) Le Conseil des Ministres a adopté, après avis du Conseil d'Etat, des +projets d'arrêtés royaux relatifs à la dissolution de la Régie des Transports Maritimes et à des mesures d'accompagnement social et de reclassement en faveur du personnel de la Régie. (communiqué 2 du

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale  
Communication externe  
Rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael  
Service Rédaction (FR)  
+32 2 287 41 92  
+32 477 59 14 37  
[christophe.springael@premier.fed.be](mailto:christophe.springael@premier.fed.be)

Thomas Ferri  
Service Rédaction (NL)  
+32 2 287 41 42  
+32 471 67 07 73  
[thomas.ferri@premier.fed.be](mailto:thomas.ferri@premier.fed.be)

18 fév 1997 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 18 février 1997](#)

## Dossier Maribel

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

18 fév 1997 -16:00

Appartient à [Compte rendu de la réunion du Conseil des Ministres du 18 février 1997](#)

## Régie des transports maritimes

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe